

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2018

GUADELOUPE

	janvier 2018	février 2018	Cumul de janvier à		année 2017
			2018	2017	
Dossiers déposés	43	29	72	61	342
Décision de recevabilité par les commissions	17	42	59	62	323
- Dossiers recevables	16	37	53	59	285
- Dossiers irrecevables (A)	1	5	6	3	38
Mesures de rétablissement personnel (B)	2	22	24	16	79
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	22	22	15	74
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	2	0	2	1	5
Mesures de réaménagement des dettes (C)	0	1	1	26	134
- Plans conventionnels conclus	0	1	1	1	4
* dont plans conclus consistant en un moratoire	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	0	0	0	25	130
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	0	0	7	38
Dossiers clôturés (D)	5	4	9	4	36
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	8	32	40	52	314
Relations avec les tribunaux					
- recommandations homologuées par les juges	36	63	99	9	102

En février 2018, les commissions ont été saisies de 29 situations de surendettement et en ont traité 32 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a progressé de 18 % sur les deux premiers mois 2018 par rapport aux deux premiers mois 2017 (72 dossiers contre 61 dossiers).

A fin novembre 2017, 281 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 28,9 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une hausse de 28,3 %.